



BUREAU DES PRÉSIDENTS
DES CONSEILS DE DISCIPLINE

Rapport annuel 2024-2025



Note : Pour toutes les personnes présentant des difficultés de lecture, le présent rapport annuel est reproduit à l'annexe IV — en format accessible — du Rapport annuel de gestion 2024-2025 de l'Office des professions du Québec.

Ce dernier respecte le standard SGQRI 008-02 sur l'accessibilité d'un document téléchargeable et est publié à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/office-professions>

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice et procureur général du Québec
Leader parlementaire du gouvernement
Ministère de la Justice du Québec
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport annuel du Bureau des présidents des conseils de discipline (BPCD) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025.

Cerapportprésentelesrésultatsobtenusconformément à l'article 115.8 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26). Il expose également les objectifs de gestion pour assurer la qualité et la célérité du traitement des plaintes et du processus décisionnel.

Une copie est annexée au rapport annuel de gestion de l'Office des professions du Québec, conformément à l'article 16.1 du *Code des professions*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président en chef,



M^e Daniel Y. Lord



BUREAU DES PRÉSIDENTS
DES CONSEILS DE DISCIPLINE

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président en chef 7

Déclaration de fiabilité des données 8

**Vue d'ensemble du Bureau des présidents
des conseils de discipline** 9

Mission 9

Valeurs 9

Port d'attache 9

Organigramme au 31 mars 2025 10

Sommaire des résultats 2024-2025 11

**Présentation des résultats détaillés
2024-2025** 14

Plaintes 14

Auditions 18

Conférences de gestion 24

Décisions 27

Temps consacré aux instances 41

Objectifs de gestion 44



BUREAU DES PRÉSIDENTS
DES CONSEILS DE DISCIPLINE

MOT DU PRÉSIDENT EN CHEF

Fidèle à sa mission première de favoriser la célérité du processus décisionnel, du traitement des plaintes disciplinaires et du déroulement du processus judiciaire, le fait marquant des résultats obtenus par le BPCD au cours de l'exercice financier 2024-2025 est, sans l'ombre d'un doute, l'amélioration des délais.

Avec un volume de plaintes, de jours d'audition et de décisions sensiblement identique à l'exercice financier précédent, le pourcentage des décisions rendues dans les délais prescrits de 90 jours de la prise en délibéré est passé de 85 % à 95 % et celui des décisions rendues dans les 60 jours de 67 % à 81 %.

Si ces résultats significatifs appartiennent à chacun des présidents et à chacune des présidentes du BPCD, ils sont aussi le fruit de la contribution exceptionnelle de chacune des adjointes de l'équipe et de notre juriste qui la complète.

C'est avec plaisir que je partage avec vous les résultats du BPCD pour l'exercice financier 2024-2025 explicités dans le présent document suivant les exigences du *Code des professions*.

Bonne lecture!

Le président en chef,

M^e Daniel Y. Lord

DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES

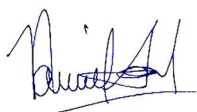
L'information contenue dans ce rapport annuel relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur l'exactitude et la fiabilité des données.

Les résultats et les données du rapport annuel 2024-2025 du Bureau des présidents des conseils de discipline :

- décrivent fidèlement la mission, le champ de compétence et les valeurs du Bureau des présidents des conseils de discipline;
- présentent les objectifs et les résultats obtenus;
- font état des données exactes et fiables.

Je déclare que l'information et les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2025.

Le président en chef,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Y. Lord', with a horizontal line underneath.

M^e Daniel Y. Lord

VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE

Le Bureau des présidents des conseils de discipline (BPCD), créé le 13 juillet 2015, a modifié considérablement le fonctionnement du système de justice disciplinaire.

Le BPCD est actuellement composé de 14 présidents, dont le président en chef et la présidente en chef adjointe. Ils sont nommés suivant la procédure de sélection prévue au *Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels* (RLRQ, c. C26, r. 7.1). Leur mandat d'au plus 5 ans est renouvelable. Ils exercent leurs fonctions à temps plein sous la direction du président en chef et desservent l'ensemble des conseils de discipline des ordres professionnels.

Gestion des plaintes disciplinaires

Les plaintes reçues par les secrétaires des conseils de discipline des 46 ordres professionnels sont centralisées au BPCD qui en assure la gestion.

Conseils de discipline

Un conseil de discipline est constitué au sein de chaque ordre pour entendre toute plainte contre un professionnel pour une infraction au *Code des professions*, à la loi constituant l'ordre dont il est membre ou à un règlement propre à son ordre (dont le *Code de déontologie*).

Un conseil de discipline est formé d'un président désigné par le président en chef et de deux membres choisis par le secrétaire du conseil de discipline parmi la liste établie par le conseil d'administration de l'ordre.

Les présidents du BPCD sont appelés à siéger aux conseils de discipline de tous les ordres professionnels. Ils président les auditions et rendent les décisions de concert avec les deux autres membres du conseil de discipline.

Mission

LA PROTECTION DU PUBLIC =

Célérité du processus décisionnel

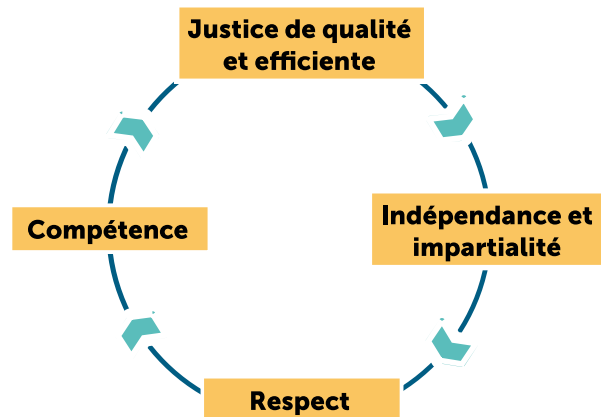


Décisions de qualité



Cohérence décisionnelle

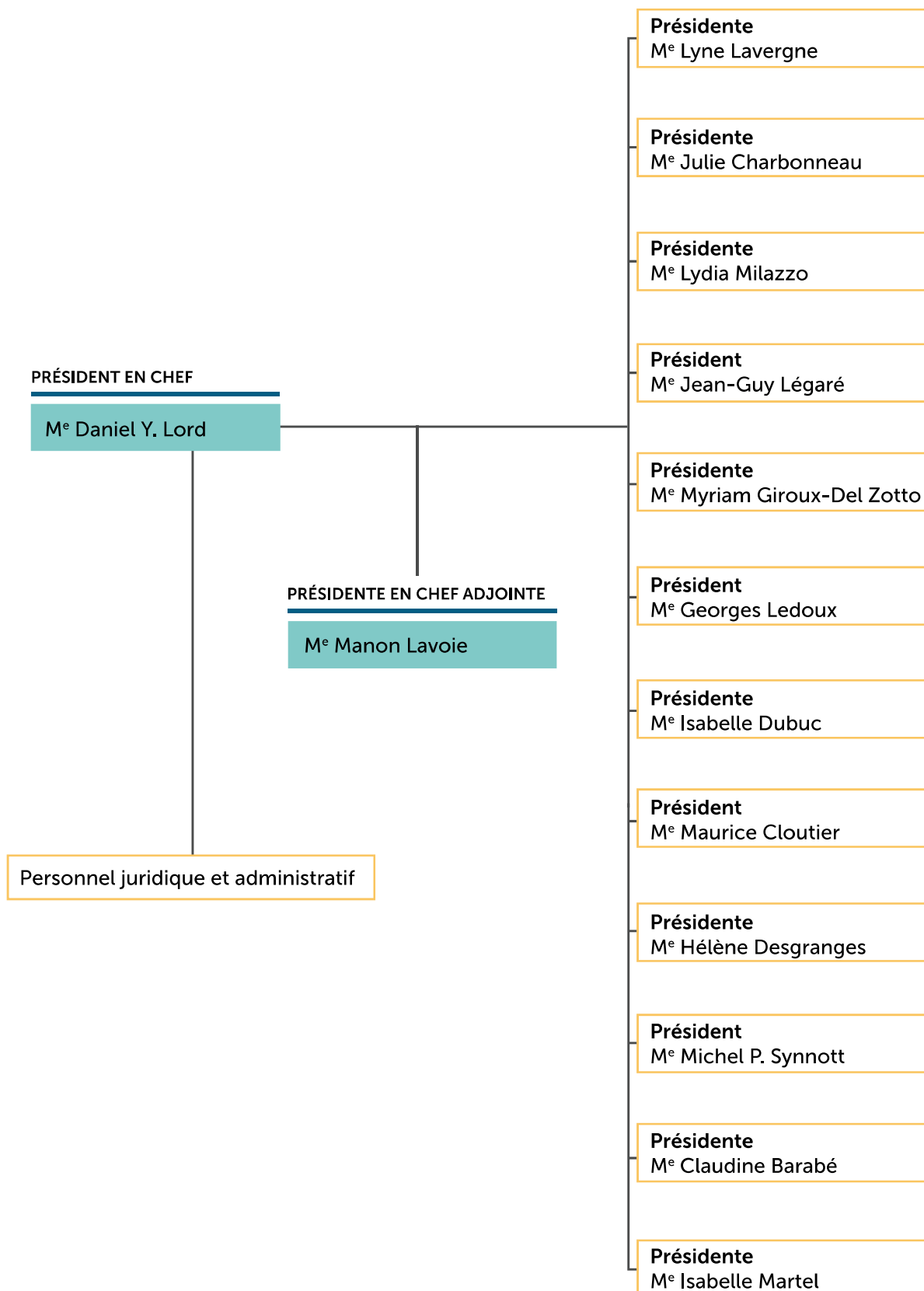
Valeurs



Port d'attache

Le BPCD est situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 6^e étage, bureau 6.300, à Montréal.

Organigramme au 31 mars 2025



SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2024-2025



552

décisions

95 % dans les 90 jours

81 % dans les 60 jours



790

jours d'audition

91 % des plaintes
entendues
virtuellement



360

nouvelles plaintes

81 % syndic

18 % plaignant privé

1 % syndic ad hoc

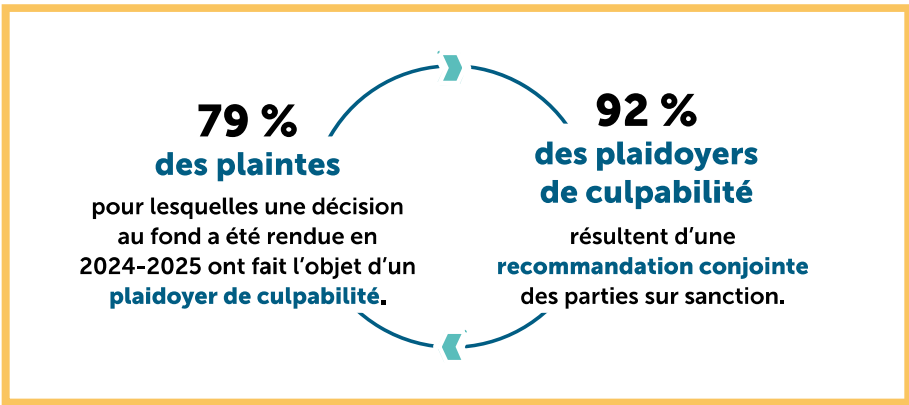


150

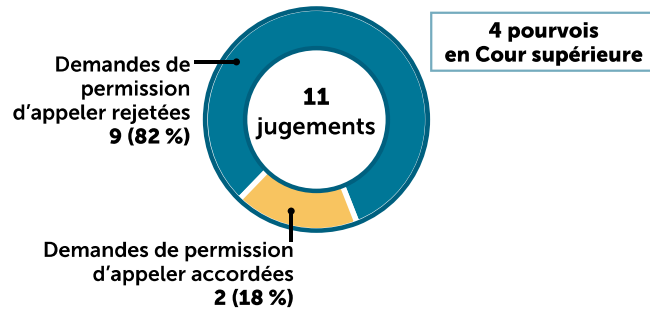
**jours (délai moyen
pour fixer audition)**

8 mois en moyenne
de la signification de la
plainte à la décision sur
culpabilité et sanction

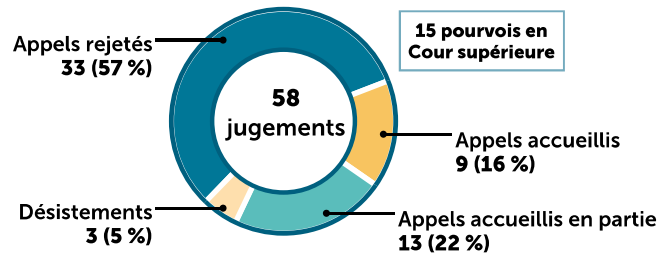
Décisions	Nombre	Délai moyen délibéré (jours)
Culpabilité	63	54
Sanction	70	37
Culpabilité et sanction	238	29
Requête	153	29
Article 149.1	16	52
Article 151 – Révision des déboursés	3	12
Article 122.0.1	4	4
Article 161.0.1	5	23



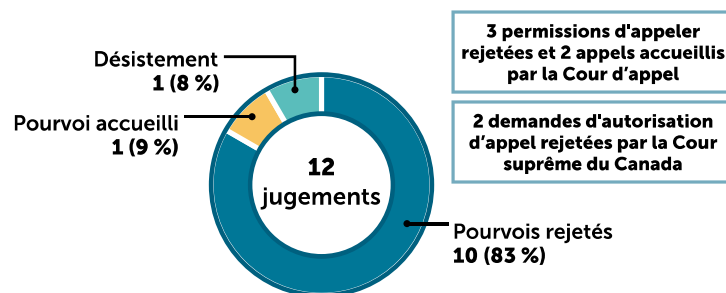
Jugements du Tribunal des professions sur demandes de permission d'appeler



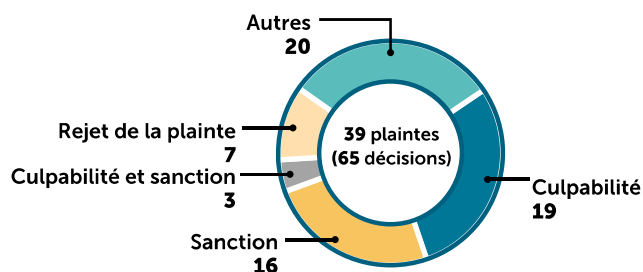
Jugements du Tribunal des professions sur appels des décisions



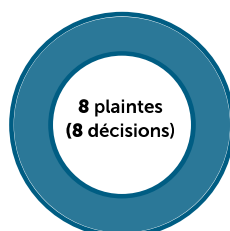
Jugements de la Cour supérieure



Décisions portées en appel au Tribunal des professions



Décisions faisant l'objet d'un pourvoi en Cour supérieure



Directives institutionnelles

Pour les consulter :

[Publications du Bureau des présidents des conseils de discipline](#)
[Gouvernement du Québec](#)

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DÉTAILLÉS 2024-2025

Plaintes

Lorsqu'une plainte comporte plusieurs chefs d'infraction dont les catégories des natures sont différentes, une seule catégorie est identifiée en fonction du chef le plus grave ou le plus représentatif des reproches formulés. Ainsi, les informations mentionnées ci-après ne sont pas exhaustives, mais donnent un bon aperçu des catégories des natures des plaintes déposées.

Nouvelles plaintes	Nombre
Acupuncteurs	2
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Agronomes	4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Architectes	2
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Audioprothésistes	6
Infractions liées à la publicité	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Barreau	83
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions à caractère économique	4
Infractions d'entrave	5
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Infractions liées au comportement du professionnel	61
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	2
Chiropraticiens	8
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1
Comptables professionnels agréés	26
Condamnations (article 149.1)	2
Infractions à caractère économique	2
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions d'entrave	5
Infractions liées à la qualité des services professionnels	7
Infractions liées au comportement du professionnel	8
Infractions liées au non-respect d'une décision	1
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	1
Infractions liées à la publicité	1
Conseillers et conseillères d'orientation	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1

Nouvelles plaintes (suite)	Nombre
Dentistes	12
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1
Infractions à caractère économique	3
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la publicité	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Denturologistes	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Diététistes-nutritionnistes	1
Infractions d'entrave	1
Ergothérapeutes	4
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées à la tenue des dossiers	1
Évaluateurs agréés	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Huissiers	1
Infractions à caractère économique	1
Hygiénistes dentaires	4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Infractions liées à la tenue des dossiers	1
Infirmières et infirmiers	21
Condamnations (article 149.1)	6
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4
Infractions liées au comportement du professionnel	10
Infirmières et infirmiers auxiliaires	11
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	7
Ingénieurs	32
Condamnations (article 149.1)	6
Infractions à caractère économique	2
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	17
Infractions liées au comportement du professionnel	5
Infractions liées au non-respect d'une décision	1
Ingénieurs forestiers	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Médecins	17
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Infractions liées au comportement du professionnel	3
Infractions liées au non-respect d'une décision	1
Infractions techniques et administratives	2

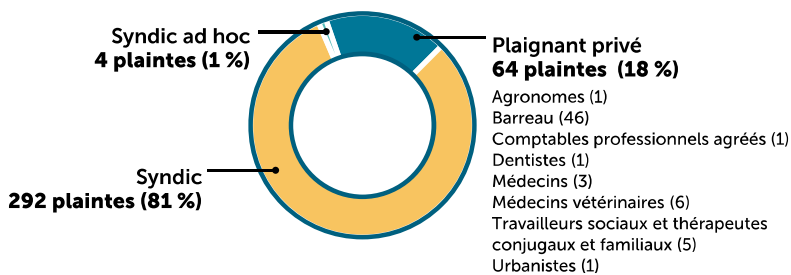
Nouvelles plaintes (suite)	Nombre
Médecins vétérinaires	7
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1
Notaires	13
Infractions d'entrave	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4
Infractions liées à la tenue des dossiers	1
Infractions liées au comportement du professionnel	3
Infractions techniques et administratives	2
Opticiens d'ordonnances	4
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1
Infractions liées à la publicité	2
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Optométristes	3
Infractions liées à la publicité	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Pharmaciens	29
Infractions à caractère économique	4
Infractions d'entrave	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	14
Infractions liées au comportement du professionnel	9
Physiothérapie	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Podiatres	2
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	5
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions à caractère sexuel envers des tiers	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Psychologues	13
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5
Infractions liées au comportement du professionnel	4
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	2
Sexologues	4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Technologues professionnels	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1

Nouvelles plaintes (suite)	Nombre
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	29
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	4
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Infractions liées au comportement du professionnel	11
Infractions liées au non-respect d'une décision	3
Urbanistes	2
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Total	360

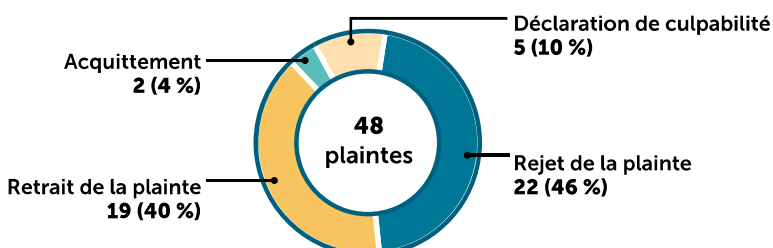
Requêtes en radiation provisoire, suspension ou limitation provisoire*	Nombre
Acupuncteurs	1
Audioprothésistes	1
Barreau	7
Chiropraticiens	1
Dentistes	2
Huissiers	1
Ingénieurs	1
Médecins	1
Médecins vétérinaires	1
Optométristes	1
Psychologues	2
Total	19

* Incluant les requêtes en vertu de l'article 122.0.1.

Provenance des plaintes

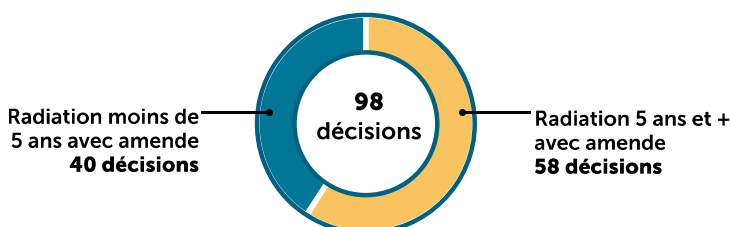


Plaintes portées par des plaignants privés pour lesquelles une décision a été rendue au cours de l'année financière 2024-2025



Plaintes à caractère sexuel en vertu de l'article 59.1 du *Code des professions* ou acte de même nature

Sanctions imposées à la suite d'un verdict de culpabilité en vertu de l'article 59.1 du *Code des professions* ou acte de même nature du 8 juin 2017 au 31 mars 2025



Sanctions imposées à la suite d'un verdict de culpabilité en vertu de l'article 59.1 du <i>Code des professions</i> ou acte de même nature du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Nombre
Comptables professionnels agréés	1
Radiation 12 mois et amende de 2 500 \$	1
Médecins	1
Radiation 7 ans et amende de 6 000 \$	1
Psychologues	3
Radiation 4 ans et amende de 2 500 \$	1
Radiation 5 ans et amende de 2 500 \$	1
Suspension du permis 5 ans et amende de 2 500 \$	1
Total	5

Auditions

Le BPCD a tenu **790 jours** d'audition relativement au traitement de **477 plaintes** au cours de l'année financière 2024-2025.

Jours d'audition par nature des plaintes			Jours d'audition par catégorie							
			Culpabilité	Sanction	Culpabilité et sanction	Requête	149.1	151	122.0.1	161.0.1
Acupuncteurs	25	11								
Condamnations (article 149.1)	1	1	►					1		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	15	3	►	14	1					
Infractions d'entrave	1	1	►			1				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	8	6	►			4	4			
Agronomes	13	7								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	13	7	►	8		5				
Architectes	9	4								
Condamnations (article 149.1)	1	1	►					1		
Infractions liées à la qualité des services professionnels	7	2	►			1	6			
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Arpenteurs-géomètres	2	1								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	1	►		2					
Audioprothésistes	9	4								
Infractions liées à la publicité	1	1	►			1				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	1	►				4			
Infractions liées au comportement du professionnel	4	2	►	3		1				

Jours d'audition par nature des plaintes (suite)			Jours d'audition par catégorie							
			Culpabilité	Sanction	Culpabilité et sanction	Requête	149.1	151	122.0.1	161.0.1
Barreau	162	80								
Condamnations (article 149.1)	1	1	►				1			
Infractions à caractère économique	39	10	►	7	13	3	16			
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	3	1	►				3			
Infractions d'entrave	4	3	►			4				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	35	15	►	8	2	6	19			
Infractions liées au comportement du professionnel	74	48	►	15	15	17	27			
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	6	2	►			4			2	
Chimistes	1	1	►							
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Chiropraticiens	8	8								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6	6	►			5	1			
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1	1	►						1	
Comptables professionnels agréés	57	39								
Condamnations (article 149.1)	4	3	►				1	3		
Infractions à caractère économique	5	4	►			3	2			
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►			1				
Infractions d'entrave	2	2	►			2				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	22	14	►	9		12	1			
Infractions liées au comportement du professionnel	21	13	►	11		7	3			
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	1	►			1				
Infractions techniques et administratives	1	1	►			1				
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	7	4								
Infractions d'entrave	4	2	►	2	2					
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	1	►			1	1			
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Criminologues	3	1								
Infractions liées au comportement du professionnel	3	1	►			3				
Dentistes	58	23								
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	3	2	►			3				
Infractions à caractère économique	9	3	►	5	2	2				
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►							1
Infractions d'entrave	3	2	►	1	1		1			
Infractions liées à la publicité	1	1	►			1				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	40	13	►	18	8	5	9			
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Denturologistes	6	6								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6	6	►		1	5				
Diététistes-nutritionnistes	4	3								
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►			1				
Infractions d'entrave	3	2	►	1	1	1				

Jours d'audition par nature des plaintes (suite)			Jours d'audition par catégorie									
			Culpabilité	Sanction	Culpabilité et sanction	Requête	149.1	151	122.0.1	161.0.1		
	Nombre de jours	Nombre de plaintes										
Ergothérapeutes	7	7										
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►		1							
Infractions d'entrave	1	1	►	1								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	3	►		2	1						
Infractions liées à la tenue des dossiers	1	1	►		1							
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►	1								
Évaluateurs agréés	7	3										
Infractions liées à la qualité des services professionnels	7	3	►	5	1	1						
Huissiers	4	2										
Infractions à caractère économique	2	1	►		1		1					
Infractions liées au comportement du professionnel	2	1	►	1			1					
Hygiénistes dentaires	5	4										
Infractions d'entrave	2	1	►	1	1							
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	2	►			2						
Infractions liées à la tenue des dossiers	1	1	►			1						
Infirmières et infirmiers	26	20										
Condamnations (article 149.1)	3	3	►						3			
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	2	►			2						
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	4	►			4						
Infractions liées au comportement du professionnel	16	10	►	7		8	1					
Infractions techniques et administratives	1	1	►			1						
Infirmières et infirmiers auxiliaires	21	19										
Condamnations (article 149.1)	1	1	►						1			
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►			1						
Infractions d'entrave	1	1	►			1						
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	3	►	1	1	2						
Infractions liées au comportement du professionnel	13	12	►	1	4	8						
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1	1	►				1					
Ingénieurs	39	29										
Condamnations (article 149.1)	5	5	►						5			
Infractions à caractère économique	0	1	►	0								
Infractions d'entrave	4	2	►	1		2	1					
Infractions liées à la qualité des services professionnels	17	16	►	3	1	13						
Infractions liées au comportement du professionnel	12	4	►	9		3						
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	1	►			1						
Ingénieurs forestiers	7	4										
Infractions liées à la qualité des services professionnels	7	4	►	3		1	3					
Inhalothérapeutes	3	2										
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	2	►			3						
Médecins	58	40										
Infractions à caractère économique	1	1	►	1								
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	5	5	►		2	1	1				1	
Infractions d'entrave	2	2	►			2						
Infractions liées à la qualité des services professionnels	28	23	►	2		15	10		1			
Infractions liées au comportement du professionnel	22	9	►	9	1	5	7		0			

Jours d'audition par nature des plaintes (suite)	Nombre de jours	Nombre de plaintes	Jours d'audition par catégorie							
			Culpabilité	Sanction	Culpabilité et sanction	Requête	149.1	151	122.0.1	161.0.1
Médecins vétérinaires	9	17								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	8	16	►	1	2	4		1		
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	1	►	1						
Notaires	40	19								
Infractions à caractère économique	13	4	►	8	3	1				
Infractions d'entrave	6	4	►	3	2	1				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10	6	►	5		5				
Infractions liées au comportement du professionnel	8	3	►	5	1	2				
Infractions techniques et administratives	3	2	►	2		1				
Opticiens d'ordonnances	4	4								
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1	1	►			1				
Infractions liées à la publicité	1	1	►			1				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	1	►			1				
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►				1			
Optométristes	12	7								
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►			1				
Infractions liées à la publicité	3	3	►	1	0	2				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	8	3	►	2	1	3	2			
Orthophonistes et audiologistes	3	2								
Infractions d'entrave	3	2	►	1	1	1				
Pharmaciens	24	24								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	12	14	►		1	11				
Infractions liées au comportement du professionnel	12	10	►	3	7	2				
Physiothérapie	6	4								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	3	►			4				
Infractions liées au comportement du professionnel	2	1	►			2	0			
Podiatres	1	1								
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►			1				
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	13	3								
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	1	►							1
Infractions liées au comportement du professionnel	12	2	►	10	1	1				
Psychologues	42	27								
Infractions à caractère économique	1	1	►		1					
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	13	8	►	2	2	2	4			3
Infractions à caractère sexuel envers des tiers	4	1	►	3	1					
Infractions d'entrave	1	1	►		1					
Infractions liées à la qualité des services professionnels	7	7	►		1	3	3			
Infractions liées au comportement du professionnel	10	6	►	6		4				
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	1	►		1					
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	5	2	►			3			2	
Sexologues	16	5								
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	6	1	►			6				
Infractions liées à la qualité des services professionnels	8	2	►	6		1	1			
Infractions liées au comportement du professionnel	2	2	►			2				

Jours d'audition par nature des plaintes (suite)	Nombre de jours	Nombre de plaintes	Jours d'audition par catégorie							
			Culpabilité	Sanction	Culpabilité et sanction	Requête	149.1	151	122.0.1	161.0.1
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	1	1								
Infractions liées au comportement du professionnel	1	1	►		1					
Technologues professionnels	1	1								
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	1	►		1					
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	72	37								
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.1.1)	2	1	►		2					
Infractions à caractère économique	1	1	►	1						
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	14	6	►	7	1	4	2			
Infractions d'entrave	1	1	►	1						
Infractions liées à la qualité des services professionnels	27	16	►	9	3	6	9			
Infractions liées au comportement du professionnel	27	12	►	17	4	3	3			
Urbanistes	5	3								
Condamnations (article 149.1)	1	1	►				1			
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	2	►	2	1	1				
Total	790	477	► 236	94	254	177	16	2	5	6

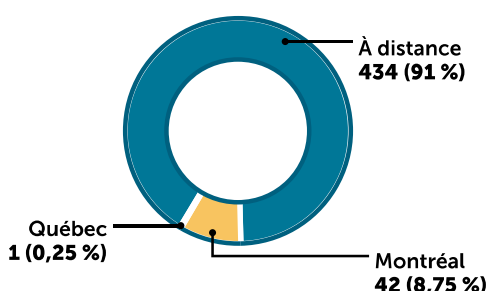
« 0 » signifie que cette plainte a été entendue le même jour par le même président à la suite d'une autre plainte ou qu'il s'agit d'une audition commune dont la journée a déjà été comptabilisée.

Lieu et mode des auditions

L'article 137 du *Code des professions* prévoit qu'un conseil de discipline peut siéger partout au Québec. La majorité des auditions procèdent à distance à la grande satisfaction des parties. Les auditions en salle sont toutefois possibles sur demande lorsque les circonstances s'y prêtent.

Répartition des plaintes selon le lieu et le mode des auditions	À distance	Montréal	Québec	Total
Acupuncteurs	8	3		11
Agronomes	7			7
Architectes	4			4
Arpenteurs-géomètres	1			1
Audioprothésistes	4			4
Barreau	63	17		80
Chimistes		1		1
Chiropraticiens	8			8
Comptables professionnels agréés	39			39
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	4			4
Criminologues		1		1
Dentistes	17	6		23
Denturologistes	6			6
Diététistes-nutritionnistes	3			3
Ergothérapeutes	7			7
Évaluateurs agréés	3			3
Huissiers	2			2
Hygiénistes dentaires	4			4
Infirmières et infirmiers	20			20
Infirmières et infirmiers auxiliaires	19			19
Ingénieurs	26	3		29

Répartition des plaintes selon le lieu et le mode des auditions (suite)	À distance	Montréal	Québec	Total
Ingénieurs forestiers	4			4
Inhalothérapeutes	2			2
Médecins	36	4		40
Médecins vétérinaires	17			17
Notaires	18		1	19
Opticiens d'ordonnances	4			4
Optométristes	7			7
Orthophonistes et audiologistes	2			2
Pharmaciens	24			24
Physiothérapie	4			4
Podiatres	1			1
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	3			3
Psychologues	25	2		27
Sexologues	5			5
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	1			1
Technologues professionnels	1			1
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	32	5		37
Urbanistes	3			3
Total	434	42	1	477



Remises

En vertu de l'article 139.1 du *Code des professions*, le président du conseil de discipline, ou le président en chef, accorde une remise de l'audition si les circonstances le justifient.

Remises accordées	Nombre
Acupuncteurs	2
Agronomes	1
Architectes	2
Barreau	24
Comptables professionnels agréés	9
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	1
Dentistes	5
Ergothérapeutes	1
Hygiénistes dentaires	1
Infirmières et infirmiers	9

Remises accordées (suite)	Nombre
Infirmières et infirmiers auxiliaires	6
Ingénieurs	6
Inhalothérapeutes	1
Médecins	9
Médecins vétérinaires	1
Notaires	4
Opticiens d'ordonnances	2
Optométristes	5
Pharmaciens	3
Psychologues	5
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	6
Total	103

Conférences de gestion

Le président en chef, en collaboration avec les secrétaires des conseils de discipline, fixe la première date d'audition de toutes les plaintes lors de conférences de gestion en s'assurant que l'audition commence dans les meilleurs délais.

Conférences de gestion du président en chef	Nombre de conférences	Nombre de plaintes
Acupuncteurs	7	4
Agronomes	8	5
Architectes	6	3
Audioprothésistes	9	6
Barreau	100	79
Chiropraticiens	12	8
Comptables professionnels agréés	44	30
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	3	2
Conseillers et conseillères d'orientation	1	1
Criminologues	3	1
Dentistes	21	15
Denturologistes	11	6
Diététistes-nutritionnistes	1	1
Ergothérapeutes	6	4
Évaluateurs agréés	1	1
Hygiénistes dentaires	5	4
Infirmières et infirmiers	31	21
Infirmières et infirmiers auxiliaires	17	15
Ingénieurs	45	28
Ingénieurs forestiers	5	1
Inhalothérapeutes	1	1
Médecins	37	28
Médecins vétérinaires	5	15
Notaires	16	14
Opticiens d'ordonnances	9	6
Optométristes	2	3
Orthophonistes et audiologistes	2	1

Conférences de gestion du président en chef (suite)	Nombre de conférences	Nombre de plaintes
Pharmaciens	34	29
Physiothérapie	4	3
Podiatres	1	1
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	6	4
Psychologues	22	18
Sexologues	4	4
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	3	3
Technologues professionnels	1	1
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	1	1
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	44	31
Urbanistes	5	3
Total	533	401

L'article 143.2 du *Code des professions* prévoit que le président du conseil de discipline peut, d'office ou sur demande des parties, tenir une conférence de gestion lorsque les circonstances entourant la plainte le justifient en raison notamment de sa complexité ou de la durée de l'audience. Il est alors convenu d'un calendrier des échéances ainsi que des moyens pour simplifier et faciliter le déroulement de l'instruction de la plainte afin d'abrégier la durée de l'audience.

De plus, les présidents des conseils de discipline procèdent régulièrement à des conférences de gestion avec les parties ou leurs avocats pour régler toute situation qui survient durant l'instance.

Conférences de gestion des présidents	Nombre
Acupuncteurs	4
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Agronomes	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Architectes	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Barreau	47
Condamnations (article 149.1)	1
Infractions à caractère économique	7
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Infractions liées au comportement du professionnel	28
Chiropraticiens	4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4
Comptables professionnels agréés	13
Infractions à caractère économique	5
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Criminologues	2
Infractions liées au comportement du professionnel	2

Conférences de gestion des présidents (suite)	Nombre
Dentistes	12
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1
Infractions à caractère économique	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Denturologistes	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Diététistes-nutritionnistes	2
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2
Ergothérapeutes	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Évaluateurs agréés	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Infirmières et infirmiers	5
Infractions liées au comportement du professionnel	4
Infractions techniques et administratives	1
Infirmières et infirmiers auxiliaires	5
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	3
Ingénieurs	4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Infractions liées au non-respect d'une décision	1
Ingénieurs forestiers	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Inhalothérapeutes	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Médecins	20
Infractions à caractère économique	2
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions d'entrave	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5
Infractions liées au comportement du professionnel	7
Infractions liées au non-respect d'une décision	3
Notaires	10
Infractions à caractère économique	3
Infractions d'entrave	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Infractions liées à la tenue des dossiers	1
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Opticiens d'ordonnances	2
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Optométristes	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Pharmaciens	3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1
Infractions liées au comportement du professionnel	2
Physiothérapie	1
Infractions liées au comportement du professionnel	1

Conférences de gestion des présidents (suite)	Nombre
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	1
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Psychologues	7
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Infractions liées au comportement du professionnel	3
Sexologues	6
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3
Infractions liées au comportement du professionnel	1
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	21
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	5
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10
Infractions liées au comportement du professionnel	6
Urbanistes	2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2
Total	186

Décisions

La célérité du traitement des plaintes et du processus décisionnel conjuguée à la qualité et à la cohérence des décisions sont au cœur des préoccupations du BPCD. Rendre les décisions dans les 90 jours de la prise en délibéré, comme mentionné à l'article 154.1 du *Code des professions*, demeure un objectif incontournable à atteindre malgré la complexification des dossiers.

Durant l'année financière 2024-2025, les conseils de discipline présidés par les présidents du BPCD ont rendu un total de **552 décisions, dont 95 % respectant le délai de délibéré de 90 jours**. De plus, 81 % des décisions ont été rendues dans les 60 jours de la prise en délibéré.

MISE EN GARDE :

Les données qui suivent présentent le nombre de décisions rendues ainsi que le délai moyen de délibéré par type de décision et selon la nature des plaintes pour chaque ordre professionnel. Le détail du calcul du délai des délibérés n'apparaît cependant pas ci-après, ce qui explique le différentiel entre les résultats indiqués pour chaque ordre professionnel et le délai moyen par type de décision.

Décisions et délais moyens des délibérés	Nombre de décisions		Délai moyen (jours)
Culpabilité	63	►	54
Acupuncteurs	1		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	►	83
Agronomes	2		
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	►	8
Barreau	12		
Infractions à caractère économique	2	►	33
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	►	24
Infractions liées au comportement du professionnel	7	►	45

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Culpabilité (suite)		
Comptables professionnels agréés	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 76
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	2	
Infractions d'entrave	2	▶ 25
Dentistes	5	
Infractions à caractère économique	1	▶ 48
Infractions d'entrave	1	▶ 28
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 99
Diététistes-nutritionnistes	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 48
Évaluateurs agréés	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 91
Hygiénistes dentaires	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 18
Infirmières et infirmiers	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 187
Infirmières et infirmiers auxiliaires	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 14
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 78
Ingénieurs	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 55
Ingénieurs forestiers	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 88
Médecins	2	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 22
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 23
Notaires	6	
Infractions à caractère économique	1	▶ 1
Infractions d'entrave	2	▶ 71
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 15
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 63
Infractions techniques et administratives	1	▶ 16
Optométristes	2	
Infractions liées à la publicité	1	▶ 4
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 4
Orthophonistes et audiologistes	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 2
Pharmaciens	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 130
Physiothérapie	1	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 150
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 61

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Culpabilité (suite)		
Psychologues	4	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 56
Infractions à caractère sexuel envers des tiers	1	▶ 81
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 66
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	10	
Infractions à caractère économique	1	▶ 88
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 2
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	▶ 47
Infractions liées au comportement du professionnel	4	▶ 66
Urbanistes	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 139
Sanction	70	▶ 37
Arpenteurs-géomètres	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 7
Barreau	15	
Infractions à caractère économique	3	▶ 40
Infractions d'entrave	1	▶ 66
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 17
Infractions liées au comportement du professionnel	9	▶ 40
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	2	
Infractions d'entrave	2	▶ 34
Dentistes	4	
Infractions à caractère économique	1	▶ 56
Infractions d'entrave	1	▶ 20
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 44
Denturologistes	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 29
Diététistes-nutritionnistes	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 33
Ergothérapeutes	2	
Infractions d'entrave	1	▶ 15
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 58
Évaluateurs agréés	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 7
Huissiers	1	
Infractions à caractère économique	1	▶ 10
Hygiénistes dentaires	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 20
Infirmières et infirmiers	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 130
Infirmières et infirmiers auxiliaires	5	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 50
Infractions liées au comportement du professionnel	4	▶ 29

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Sanction (suite)		
Ingénieurs	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 43
Médecins	4	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 34
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 31
Médecins vétérinaires	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 14
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	▶ 45
Notaires	5	
Infractions à caractère économique	2	▶ 18
Infractions d'entrave	3	▶ 52
Optométristes	3	
Infractions liées à la publicité	1	▶ 19
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 19
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 9
Orthophonistes et audiologistes	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 13
Pharmaciens	3	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 13
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 83
Psychologues	8	
Infractions à caractère économique	1	▶ 60
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 46
Infractions à caractère sexuel envers des tiers	1	▶ 51
Infractions d'entrave	1	▶ 12
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 62
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	▶ 28
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	8	
Infractions à caractère économique	1	▶ 44
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 65
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 32
Infractions liées au comportement du professionnel	3	▶ 26
Culpabilité et sanction	238	▶ 29
Acupuncteurs	4	
Infractions d'entrave	1	▶ 57
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 12
Agronomes	5	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5	▶ 18
Architectes	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 27
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 16
Audioprothésistes	2	
Infractions liées à la publicité	1	▶ 12
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 14

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Culpabilité et sanction (suite)		
Barreau	25	
Infractions à caractère économique	4	▶ 57
Infractions d'entrave	2	▶ 37
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	▶ 24
Infractions liées au comportement du professionnel	15	▶ 25
Chimistes	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 12
Chiropraticiens	6	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5	▶ 29
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 18
Comptables professionnels agréés	24	
Infractions à caractère économique	2	▶ 19
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 21
Infractions d'entrave	2	▶ 3
Infractions liées à la qualité des services professionnels	10	▶ 27
Infractions liées au comportement du professionnel	7	▶ 39
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	▶ 14
Infractions techniques et administratives	1	▶ 5
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 1
Dentistes	11	
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	2	▶ 1
Infractions à caractère économique	2	▶ 35
Infractions liées à la publicité	1	▶ 13
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6	▶ 25
Denturologistes	5	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5	▶ 6
Diététistes-nutritionnistes	1	
Infractions liées à la publicité	1	▶ 35
Ergothérapeutes	4	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 10
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 37
Infractions liées à la tenue des dossiers	1	▶ 6
Évaluateurs agréés	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 32
Hygiénistes dentaires	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 41
Infractions liées à la tenue des dossiers	1	▶ 4
Infirmières et infirmiers	15	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 36
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	▶ 17
Infractions liées au comportement du professionnel	8	▶ 38
Infractions techniques et administratives	1	▶ 13

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Culpabilité et sanction (suite)		
Infirmières et infirmiers auxiliaires	11	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 61
Infractions d'entrave	1	▶ 10
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 78
Infractions liées au comportement du professionnel	8	▶ 11
Ingénieurs	19	
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.1.1)	1	▶ 29
Infractions d'entrave	1	▶ 35
Infractions liées à la qualité des services professionnels	13	▶ 26
Infractions liées au comportement du professionnel	3	▶ 4
Infractions liées au non-respect d'une décision	1	▶ 101
Ingénieurs forestiers	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 7
Inhalothérapeutes	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 29
Médecins	22	
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1	▶ 59
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 15
Infractions d'entrave	2	▶ 37
Infractions liées à la qualité des services professionnels	14	▶ 25
Infractions liées au comportement du professionnel	4	▶ 42
Médecins vétérinaires	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 64
Notaires	13	
Infractions à caractère économique	1	▶ 72
Infractions d'entrave	2	▶ 45
Infractions liées à la qualité des services professionnels	5	▶ 44
Infractions liées au comportement du professionnel	3	▶ 72
Infractions techniques et administratives	2	▶ 42
Opticiens d'ordonnances	3	
Actes dérogoatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.2)	1	▶ 3
Infractions liées à la publicité	1	▶ 12
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 6
Optométristes	5	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 94
Infractions liées à la publicité	2	▶ 12
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 2
Orthophonistes et audiologistes	1	
Infractions d'entrave	1	▶ 18
Pharmaciens	18	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	13	▶ 23
Infractions liées au comportement du professionnel	5	▶ 21
Physiothérapie	3	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 51

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Culpabilité et sanction (suite)		
Podiatres	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 33
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	3	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 66
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 14
Psychologues	9	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 25
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 31
Infractions liées au comportement du professionnel	5	▶ 67
Sexologues	3	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 12
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 25
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 123
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	12	
Actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession (article 59.1.1)	1	▶ 31
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 11
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6	▶ 39
Infractions liées au comportement du professionnel	3	▶ 14
Requête	153	▶ 29
Acupuncteurs	5	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 11
Infractions liées à la qualité des services professionnels	4	▶ 8
Architectes	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 13
Audioprothésistes	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 62
Barreau	56	
Infractions à caractère économique	13	▶ 14
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 20
Infractions liées à la qualité des services professionnels	15	▶ 47
Infractions liées au comportement du professionnel	23	▶ 41
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	4	▶ 8
Chiropraticiens	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 3
Comptables professionnels agréés	6	
Infractions à caractère économique	1	▶ 21
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 55
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 31
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 6
Dentistes	7	
Infractions d'entrave	1	▶ 8
Infractions liées à la qualité des services professionnels	6	▶ 19

Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions	Délai moyen (jours)
Requête (suite)		
Diététistes-nutritionnistes	2	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 48
Infractions d'entrave	1	▶ 7
Ergothérapeutes	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 30
Huissiers	2	
Infractions à caractère économique	1	▶ 9
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 81
Infirmières et infirmiers	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 3
Infirmières et infirmiers auxiliaires	1	
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1	▶ 3
Ingénieurs	3	
Infractions d'entrave	1	▶ 6
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 30
Ingénieurs forestiers	2	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	2	▶ 27
Médecins	17	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 1
Infractions liées à la qualité des services professionnels	11	▶ 16
Infractions liées au comportement du professionnel	5	▶ 16
Médecins vétérinaires	14	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	14	▶ 55
Notaires	1	
Infractions à caractère économique	1	▶ 63
Opticiens d'ordonnances	1	
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 8
Optométristes	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 6
Pharmaciens	2	
Infractions liées au comportement du professionnel	2	▶ 23
Psychologues	9	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	3	▶ 44
Infractions liées à la qualité des services professionnels	3	▶ 11
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	3	▶ 2
Sexologues	3	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	▶ 34
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 6
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	13	
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	▶ 30
Infractions liées à la qualité des services professionnels	11	▶ 26
Infractions liées au comportement du professionnel	1	▶ 62
Urbanistes	1	
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	▶ 12

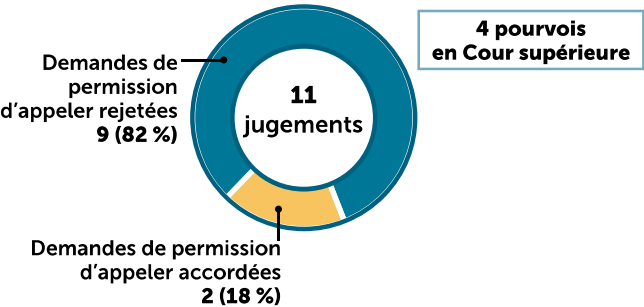
Décisions et délais moyens des délibérés (suite)	Nombre de décisions		Délai moyen (jours)
Article 149.1	16	►	52
Acupuncteurs	1		
Condamnations (article 149.1)	1	►	29
Architectes	1		
Condamnations (article 149.1)	1	►	12
Barreau	2		
Condamnations (article 149.1)	2	►	80
Comptables professionnels agréés	2		
Condamnations (article 149.1)	2	►	30
Infirmières et infirmiers	3		
Condamnations (article 149.1)	3	►	43
Infirmières et infirmiers auxiliaires	1		
Condamnations (article 149.1)	1	►	45
Ingénieurs	5		
Condamnations (article 149.1)	5	►	66
Urbanistes	1		
Condamnations (article 149.1)	1	►	62
Article 151 – Révision des déboursés	3	►	12
Barreau	2		
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	►	1
Infractions liées au comportement du professionnel	1	►	5
Médecins vétérinaires	1		
Infractions liées à la qualité des services professionnels	1	►	30
Article 122.0.1	4	►	4
Barreau	2		
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	2	►	4
Chiropraticiens	1		
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1	►	6
Psychologues	1		
Infractions punissables de cinq ans d'emprisonnement ou plus (article 122.0.1)	1	►	2
Article 161.0.1	5	►	23
Dentistes	1		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	►	29
Médecins	1		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	►	5
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	1		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	1	►	7
Psychologues	2		
Infractions à caractère sexuel (article 59.1 et Code de déontologie)	2	►	38

Catégories des requêtes ayant fait l'objet d'une décision	Nombre de requêtes
Moyens préliminaires (précisions, rejet d'expertise, etc.)	38
Radiation ou limitation provisoire	11
Récusation	7
Rejet de la plainte / Arrêt des procédures	33
Retrait de la plainte	25
Autres	39
Total	153

Décisions en appel

Jugements du Tribunal des professions sur demandes de permission d'appeler et désistements

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant	Résultat	Pourvois en Cour supérieure
Barreau	Objection	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 17 juin 2024	
	Réouverture	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 27 juin 2024	
	• Irrecevabilité • Rejet arrêt des procédures • Rejet demande irrecevabilité	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 27 juin 2024	► Intimé
	• Irrecevabilité • Rejet demande récusation • Arrêt des procédures • Cassation d'assignations à comparaître	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 8 juillet 2024	
	• Arrêt des procédures • Demande déclinatoire pour absence de compétence du Conseil	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 22 novembre 2024	► Intimé
	Récusation	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 3 décembre 2024	
	Moyen déclinatoire	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 14 mars 2025	► Intimé
Dentistes	Citation à comparaître <i>duces tecum</i>	Intimé	Demande de permission d'appeler accordée le 20 mars 2025	
Infirmières et infirmiers	Demande déclinatoire pour absence de compétence du Conseil	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 13 novembre 2024	► Intimé
	Objection	Intimé	Demande de permission d'appeler rejetée le 9 janvier 2025	
Physiothérapie	Objection	Intimé	Demande de permission d'appeler accordée le 9 octobre 2024	
Total	9 demandes de permission d'appeler rejetées et 2 accordées			4 pourvois

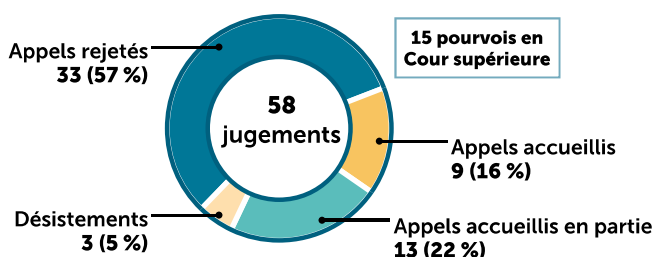


Jugements du Tribunal des professions sur appels des décisions et désistements

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant	Résultat	Pourvois en Cour supérieure
Architectes	• Culpabilité • Sanction	Intimé (culpabilité et sanction) et syndic (sanction)	Rejeté le 16 avril 2024 (intimé et syndic)	
	Radiation provisoire	Intimé	Rejeté le 20 décembre 2024	► Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé (culpabilité et sanction) et syndic (sanction)	Rejeté le 11 mars 2025 (intimé et syndic)	► Intimé
Arpenteurs-géomètres	Culpabilité	Syndic	Rejeté le 31 mai 2024	
	Culpabilité	Intimé	Accueilli le 10 septembre 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 26 septembre 2024	► Intimé
Audioprothésistes	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 5 juin 2024	► Intimé
	Rejet de la plainte	Intimé	Rejeté le 2 décembre 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 26 avril 2024	
Barreau	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 8 mai 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Désistement le 16 mai 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Désistement le 23 juillet 2024	
	Sanction	Intimé	Rejeté le 29 juillet 2024	
	Culpabilité	Syndic	Accueilli en partie le 15 août 2024	
	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 3 octobre 2024	► Intimé
	Culpabilité	Plaignant privé	Rejeté le 7 octobre 2024	
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Rejeté le 7 octobre 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 18 novembre 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 18 novembre 2024	
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Rejeté le 2 décembre 2024	
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Rejeté le 2 décembre 2024	
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Accueilli le 16 décembre 2024	► Intimé
	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 21 janvier 2025	
	Culpabilité	Syndic	Accueilli le 23 janvier 2025	
	Divulgation de la preuve	Intimé	Rejeté le 3 février 2025	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie (sanction) et rejeté (culpabilité) le 26 mars 2025	
	Culpabilité	Intimé	Accueilli en partie le 7 juin 2024	► Intimé
	Récusation	Intimé	Accueilli en partie le 3 décembre 2024	
Comptables professionnels agréés	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 24 mai 2024	
	Culpabilité	Intimé	Accueilli en partie le 15 août 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 20 septembre 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 16 décembre 2024	► Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 26 février 2025	
Dentistes	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 5 février 2025	
Ergothérapeutes	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 18 décembre 2024	
Évaluateurs agréés	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 30 décembre 2024	
Infirmières et infirmiers auxiliaires	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 31 juillet 2024	

Jugements du Tribunal des professions sur appels des décisions et désistements (suite)

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant	Résultat	Pourvois en Cour supérieure
Médecins	• Culpabilité • Sanction	Plaignant privé	Rejeté le 24 avril 2024	
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Rejeté le 25 avril 2024	► Plaignant privé
	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 6 mai 2024	
	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 25 juillet 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Plaignant privé et intimé	Rejeté le 10 septembre 2024 (plaignant privé et intimé)	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé (culpabilité et sanction) et syndic (sanction)	Accueilli en partie (syndic) et rejeté (intimé) le 21 février 2025	► Intimé
Notaires	Sanction	Syndic	Accueilli le 7 juin 2024	► Intimé
	Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 25 juin 2024	
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 9 octobre 2024	
	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 3 décembre 2024	
Opticiens d'ordonnances	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Accueilli en partie le 7 novembre 2024	
Pharmaciens	Culpabilité	Intimé	Accueilli en partie le 16 mai 2024	► Syndic
	Culpabilité	Intimé	Accueilli le 16 mai 2024	► Syndic
	Culpabilité	Intimé	Accueilli le 16 mai 2024	► Syndic
	Culpabilité	Intimé	Rejeté le 10 septembre 2024	
Physiothérapie	Culpabilité	Intimé	Rejeté le 31 octobre 2024	
	Objection	Intimé	Accueilli le 26 février 2025	
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	149.1	Intimé	Désistement le 13 septembre 2024	
	Homologation d'entente et irrecevabilité	Syndic	Accueilli le 29 janvier 2025	
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	Culpabilité	Intimé	Accueilli le 22 octobre 2024	
	Culpabilité	Syndic	Rejeté le 3 décembre 2024	► Syndic
Total	33 appels rejetés, 9 appels accueillis, 13 appels accueillis en partie et 3 désistements			15 pourvois



Appels au Tribunal des professions des décisions des conseils de discipline

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant
Agronomes	Culpabilité	Syndic
	Culpabilité	Syndic
Architectes	Radiation provisoire	Intimé
Audioprothésistes	Rejet de la plainte	Intimé
Barreau	• Objection • Irrecevabilité • Rejet demande récusation • Arrêt des procédures • Cassation d'assignations à comparaître	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	Rejet de la plainte	Plaignant privé
	• Arrêt des procédures • Demande déclinatoire pour absence de compétence du Conseil	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	Récusation	Intimé
	Rejet de la plainte	Plaignant privé
	Divulgateur de la preuve	Intimé
	• Culpabilité • Sanction • Récusation	Intimé
	Rejet de la plainte	Plaignant privé
	• Exclusion de preuve • Culpabilité • Sanction	Intimé
	Moyen déclinatoire	Intimé
	Culpabilité et sanction	Intimé
	• Rejet de la plainte • Culpabilité • Sanction	Intimé
	Inhabilité	Syndic
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	• Rectification de décision • Irrecevabilité rejet de la plainte • Rejet de la plainte	Plaignant privé
Comptables professionnels agréés	Culpabilité et sanction	Intimé
Dentistes	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	Objection	Intimé
Ergothérapeutes	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	• Culpabilité • Sanction	Intimé
Infirmières et infirmiers	Demande déclinatoire pour absence de compétence du Conseil	Intimé
	Objection	Intimé
Médecins	• Culpabilité • Sanction	Intimé (culpabilité et sanction) et syndic (déboursés)
	Culpabilité et sanction	Intimé
Médecins vétérinaires	• Culpabilité • Sanction	Intimé
	Rejet de la plainte	Plaignant privé
Notaires	• Culpabilité • Sanction	Intimé
Physiothérapie	Objection	Intimé
Psychologues	Culpabilité	Intimé
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	• Culpabilité • Sanction	Intimé
Total	65 décisions relativement à 39 plaintes	

Jugements de la Cour supérieure et désistements

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant	Résultat	Jugements de la Cour d'appel	Appels devant la Cour suprême du Canada
Audioprothésistes	Culpabilité et sanction	Intimé	Désistement le 12 juin 2024		
	Délai de signification d'assignations à comparaître	Intimé	Rejeté le 3 avril 2024		
	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 10 juin 2024		
Barreau	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Jugement antérieur	Jugement antérieur	Demande d'autorisation d'appel rejetée le 12 septembre 2024 (intimé)
	• Irrecevabilité • Rejet arrêt des procédures • Rejet demande irrecevabilité	Intimé	Rejeté le 20 septembre 2024	Demande de permission d'appeler rejetée le 16 janvier 2025	
	Récusation	Intimé	Rejeté le 3 décembre 2024		
	Récusation	Intimé	Rejeté le 4 février 2025		
Comptables professionnels agréés	Culpabilité et sanction	Intimé	Rejeté le 13 janvier 2025	Demande de permission d'appeler rejetée le 21 mars 2025	
Chiropraticiens	• Culpabilité • Sanction	Intimé	Rejeté le 16 décembre 2024		
	Rejet de la plainte	Intimé	Jugement antérieur	Accueilli en partie le 13 juin 2024	
Médecins	Culpabilité et sanction	Intimé	Jugement antérieur	Jugement antérieur	Demande d'autorisation d'appel rejetée le 27 juin 2024
	Sanction	Intimé	Accueilli le 11 novembre 2024		
	Rejet de la plainte	Plaignant privé	Rejeté le 28 février 2025		
Notaires	Culpabilité	Syndic	Jugement antérieur	Accueilli le 27 septembre 2024	
Pharmaciens	Culpabilité	Intimé	Rejeté le 26 novembre 2024	Demande de permission d'appeler rejetée le 19 mars 2025	
Psychologues	Culpabilité	Syndic	Rejeté le 10 mars 2025		
Total	10 pourvois rejetés, 1 accueilli et 1 désistement			3 permissions d'appeler rejetées et 2 appels accueillis	2 demandes d'autorisation d'appel rejetées

Pourvois en contrôle judiciaire devant la Cour supérieure des décisions des conseils de discipline

Ordre professionnel	Nature de la décision	Appelant
	Mode audition	Intimé
	Suspension d'instance	Intimé
	Demande de remise	Intimé
Barreau	Rejet de la plainte	Plaignant privé
	Fixation audience	Intimé
	Intervention	Intervenant
	Demande de remise	Intimé
Médecins	Rejet de la plainte	Plaignant privé
Total	8 décisions relativement à 8 plaintes	

Temps consacré aux instances

Fixation du premier jour d'audience

Le délai moyen entre la signification de la plainte et le premier jour d'audition fixé est de **150 jours**.

Délai moyen entre la signification de la plainte et le premier jour d'audition fixé	Nombre de jours
Acupuncteurs	192
Agronomes	248
Architectes	66
Audioprothésistes	116
Barreau	101
Chiropraticiens	152
Comptables professionnels agréés	163
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	249
Criminologues	196
Dentistes	130
Denturologistes	158
Diététistes-nutritionnistes	122
Ergothérapeutes	134
Évaluateurs agréés	244
Huissiers	7
Hygiénistes dentaires	112
Infirmières et infirmiers	134
Infirmières et infirmiers auxiliaires	114
Ingénieurs	135
Ingénieurs forestiers	149
Inhalothérapeutes	202
Médecins	179
Médecins vétérinaires	198
Notaires	143
Opticiens d'ordonnances	151
Optométristes	109
Orthophonistes et audiologistes	143
Pharmaciens	220
Physiothérapie	228
Podiatres	120
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	123
Psychologues	141
Sexologues	175
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	70
Technologues professionnels	247
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	161
Urbanistes	164
Délai moyen entre la signification de la plainte et le premier jour d'audition fixé	150

Durée des instances

Il importe que le processus disciplinaire se déroule dans un délai raisonnable afin que le public soit protégé. Un fonctionnement efficace du système de justice disciplinaire contribue à maintenir la confiance de la population et des professionnels.

Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur culpabilité*	Nombre de mois
Acupuncteurs	15
Agronomes	20
Barreau	13
Comptables professionnels agréés	19
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	9
Dentistes	14
Diététistes-nutritionnistes	6
Évaluateurs agréés	12
Hygiénistes dentaires	3
Infirmières et infirmiers	26
Infirmières et infirmiers auxiliaires	9
Ingénieurs	22
Ingénieurs forestiers	19
Médecins	8
Notaires	12
Optométristes	24
Orthophonistes et audiologistes	4
Pharmaciens	12
Physiothérapie	16
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	12
Psychologues	9
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	17
Urbanistes	11
Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur culpabilité	14

* Le calcul du délai moyen ne comprend pas les plaintes ayant fait l'objet d'un sursis.

Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur culpabilité et sanction*	Nombre de mois
Acupuncteurs	9
Agronomes	7
Architectes	28
Audioprothésistes	6
Barreau	9
Chimistes	12
Chiropraticiens	8
Comptables professionnels agréés	8
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	21
Dentistes	8
Denturologistes	5
Diététistes-nutritionnistes	9
Ergothérapeutes	5
Évaluateurs agréés	10

Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur culpabilité et sanction* (suite)	Nombre de mois
Hygiénistes dentaires	5
Infirmières et infirmiers	6
Infirmières et infirmiers auxiliaires	5
Ingénieurs	8
Ingénieurs forestiers	9
Inhalothérapeutes	12
Médecins	10
Médecins vétérinaires	9
Notaires	9
Opticiens d'ordonnances	5
Optométristes	10
Orthophonistes et audiologistes	7
Pharmaciens	8
Physiothérapie	9
Podiatres	5
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	6
Psychologues	7
Sexologues	7
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	6
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	8
Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur culpabilité et sanction	8

* Le calcul du délai moyen ne comprend pas les plaintes ayant fait l'objet d'un sursis.

Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur sanction*	Nombre de mois
Arpenteurs-géomètres	11
Barreau	18
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	14
Dentistes	27
Denturologistes	10
Dietétistes-nutritionnistes	12
Ergothérapeutes	9
Évaluateurs agréés	17
Huissiers	2
Hygiénistes dentaires	8
Infirmières et infirmiers	21
Infirmières et infirmiers auxiliaires	18
Ingénieurs	20
Médecins	14
Médecins vétérinaires	25
Notaires	16
Optométristes	26
Orthophonistes et audiologistes	5
Pharmaciens	19
Psychologues	19
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	21
Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision sur sanction	18

* Le calcul du délai moyen ne comprend pas les plaintes retournées au Conseil de discipline à la suite d'un jugement d'une plus haute instance pour sanction ni celles signifiées avant la création du BPCD, soit le 13 juillet 2015.

Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision en vertu de l'article 149.1 du Code des professions	Nombre de mois
Acupuncteurs	4
Architectes	5
Barreau	9
Comptables professionnels agréés	8
Infirmières et infirmiers	6
Infirmières et infirmiers auxiliaires	5
Ingénieurs	10
Urbanistes	7
Délai moyen entre la signification de la plainte et la décision en vertu de l'article 149.1 du Code des professions	8

OBJECTIFS DE GESTION

Le président en chef du BPCD expose ci-après ses objectifs de gestion 2025-2026 suivant l'article 115.8 du *Code des professions*.

Faits saillants

Exercice financier 2024-2025	Exercice financier 2023-2024
95 % des 552 décisions rendues dans les 90 jours	85 % des 569 décisions rendues dans les 90 jours
81 % de celles-ci dans les 60 jours	67 % de celles-ci dans les 60 jours
790 jours d'audition — 91 % des plaintes entendues virtuellement	790 jours d'audition — 91 % des plaintes entendues virtuellement
360 nouvelles plaintes 81 % syndic 18 % plaignant privé 1 % syndic ad hoc	361 nouvelles plaintes 84 % syndic 13 % plaignant privé 3 % syndic ad hoc
150 jours — délai moyen pour fixer première journée d'audition	152 jours — délai moyen pour fixer première journée d'audition
533 conférences de gestion tenues par la présidence	499 conférences de gestion tenues par la présidence

ENJEU 1 LA CÉLÉRITÉ DU TRAITEMENT DES PLAINTES

Contexte lié à l'enjeu

Suivant l'article 139 du *Code des professions*, le président en chef, en collaboration avec ses collègues du BPCD et les secrétaires des conseils de discipline des ordres professionnels, doit s'assurer que l'audience débute dans un délai raisonnable. À moins de circonstances particulières, celle-ci doit débiter dans les 120 jours de la signification de la plainte.

Le délai moyen pour fixer la première journée d'audition est de 150 jours pour l'exercice financier 2024-2025. L'objectif fixé au cours de l'exercice financier précédent de réduire ce délai se poursuit.

Le président en chef, en collaboration avec les secrétaires des conseils de discipline de chacun des 46 ordres professionnels, procède à des conférences de gestion avec les parties pour chacune des plaintes reçues afin de fixer le premier jour d'audition dans les meilleurs délais.

Ces conférences de gestion sont fixées à la suite de la signification des plaintes.

Pour l'exercice financier 2024-2025, la présidence du BPCD a tenu 533 conférences de gestion de ce type, en hausse de 7 % par rapport à l'année précédente.

Bien que le système informatique de gestion du BPCD génère des alertes envoyées à différents intervalles indiquant le délai écoulé depuis la signification de la plainte contribuant ainsi à la célérité du traitement des plaintes et de la mise au rôle, il faut faire plus et mieux.

L'effort collectif est essentiel à la célérité du traitement des plaintes.

C'est pour cette raison que le président en chef favorise les échanges avec tous les intervenants afin de partager les objectifs du BPCD et de connaître les préoccupations de chacun et discuter ensemble des solutions à apporter.

Il participe activement aux rencontres de formation organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) auprès des secrétaires des conseils de discipline et des membres des conseils de discipline.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le comité sur le droit disciplinaire et professionnel du Barreau du Québec a tenu une rencontre de travail en mars 2025.

Cette rencontre avec les membres de ce comité a été l'occasion pour le président en chef de présenter les changements qu'il entendait proposer afin d'améliorer la célérité du traitement des plaintes suivant les axes d'intervention identifiés dans le présent document.

À cet égard, une proposition de modifications des directives institutionnelles du BPCD est en cours de rédaction.

Nous escomptons sa mise en vigueur à l'automne prochain.

Objectif Réduire le délai moyen pour fixer au rôle la première journée d'audition des plaintes.

Axes d'intervention

- Axe I S'assurer que la divulgation de la preuve par le plaignant est contemporaine à la signification de la plainte.
- Axe II Évaluer l'opportunité de joindre à la plainte un avis contenant la date de la tenue d'une conférence de gestion par le président en chef.
- Axe III Proposer aux différents intervenants du droit disciplinaire un formulaire de plainte uniforme pour les plaignants privés.
- Axe IV Créer un groupe de travail composé de secrétaires de conseils de discipline pour réviser nos méthodes de travail et améliorer la célérité du traitement des plaintes.

ENJEU 2 LA CÉLÉRITÉ ET LA QUALITÉ DU PROCESSUS DÉCISIONNEL

Contexte lié à l'enjeu

En juillet 2015, le BPCD est constitué au sein de l'Office des professions.

La mise en place d'un nouveau cadre de gestion des plaintes disciplinaires avait comme objectif prioritaire de remédier aux dysfonctionnements relevés antérieurement dans le traitement de celles-ci.

Le nouveau cadre a permis une réduction des délais de traitement des plaintes, d'assurer une meilleure efficacité des mécanismes disciplinaires et d'améliorer la cohérence ainsi que la qualité des décisions.

L'objectif fixé au cours de l'exercice financier précédent de respecter le délai de 90 jours de la prise en délibéré à la signature de la décision pour 95 % des dossiers au cours des trois prochains exercices financiers a été atteint cette année. Avec un volume de plaintes, de jours d'audition et de nombre de décisions sensiblement identique à l'exercice financier précédent, le pourcentage des décisions rendues dans les délais prescrits de 90 jours de la prise en délibéré est passé de 85 % à 95 % et celui des décisions rendues dans les 60 jours de 67 % à 81 %.

Au cours de la dernière année, des tests ont été réalisés dans certains dossiers en vue de favoriser la célérité et le bon déroulement des auditions, notamment par une implication plus tôt et plus soutenue des membres pairs des conseils de discipline dans la gestion d'instance. Leurs résultats se traduiront par des modifications aux directives institutionnelles du BPCD.

Un système de veille de la formation continue disponible en ligne et en présentiel sur tous les sujets d'intérêt susceptibles d'améliorer les connaissances et les habiletés des présidents et présidentes dans l'exercice de leurs fonctions juridictionnelles a été mis en place au cours de l'année 2024-2025.

Une attention particulière est accordée aux offres de formation offertes à peu de frais par les facultés de droit des grandes universités québécoises et canadiennes. De plus, nous sommes à développer une offre de formation pérenne pour les adjointes des présidents et présidentes du BPCD.

Un appel de candidatures en vue de constituer une liste de personnes aptes à être nommées présidentes ou présidents de conseils de discipline a été publié en janvier 2025.

Le processus de sélection conformément au *Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels* (RLRQ, c. C-26, r. 7.1) est en cours.

Objectif Respecter le délai de 90 jours de la prise en délibéré à la signature de la décision pour 95 % des dossiers.

Axes d'intervention

- Axe I Utiliser davantage les pouvoirs de gestion prévus au *Code des professions* pour simplifier, faciliter et accélérer le déroulement de l'instruction de la plainte.
- Axe II Analyser l'opportunité de rendre certaines décisions du conseil de discipline sur procès-verbal.
- Axe III Mettre en place un plan de gestion des effectifs permettant une meilleure planification des assignations des dossiers.
- Axe IV À la suite du processus d'appel de candidatures, établir une nouvelle liste de personnes aptes à être nommées à la fonction de présidente ou président de conseils de discipline au sein du BPCD.
- Axe V Mettre à jour le plan de formation continue des membres du BPCD et en établir un pour son personnel administratif.

ENJEU 3 CONTRIBUTUER À LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL

Contexte lié à l'enjeu

En prévision de la réforme et de la modernisation du *Code des professions*, le BPCD a proposé à la Direction des affaires juridiques de l'Office des professions divers amendements au *Code des professions* afin d'améliorer la gestion et le traitement des plaintes et des procédures disciplinaires dont le BPCD est saisi.

Objectif Formuler des propositions novatrices dans le cadre de la phase II de la modernisation du système professionnel.

Axes d'intervention

- Axe I Apporter les changements requis au système de gestion des dossiers en lien avec la modernisation du système professionnel.
- Axe II Confier au président en chef et aux présidentes et présidents siégeant seuls des pouvoirs accrus.
- Axe III Encadrer et accompagner les plaignants privés et gérer la quérulence.
- Axe IV Examiner les méthodes alternatives de gestion d'instance après le dépôt d'une plainte disciplinaire, comme la médiation, la conférence de facilitation et la réunion d'experts.
- Axe V Formuler des modifications à la section VII du chapitre IV du *Code des professions*.

